

Rechercher des arrêts

Par **Eric du 31**, le **24/08/2017** à **23:07**

Bonjour à vous,

Je me demande comment font les professeurs de droit pour rechercher, en vue d'une intervention sur un colloque par exemple, les arrêts appropriés pour soutenir leur démonstration. Quand je vois les arrêts qu'ils citent régulièrement dans leurs interventions, des arrêts pas trop connus (et même inconnus pour tout vous dire...), je ne peux pas croire qu'ils se tiennent informés de tous les arrêts rendus par la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat chaque année... ou alors ils notent les plus significatifs sur un calepin pour les réemployer au bon moment.

Existe-t-il en l'état actuel des choses un site ou un formulaire en ligne qui permette de trouver des arrêts adaptés en fonction de mots-clés ? Etant moi-même sur un travail de recherche, un tel site m'aiderait beaucoup...

Merci d'avance.

Par **LouisDD**, le **24/08/2017** à **23:41**

Salut

Legifrance...

A plus

Par **Eric du 31**, le **25/08/2017** à **00:00**

Merci @ toi, je suis dans l'embarras sur le coup car j'avais totalement oublié ce site ... ^" Mais cent fois merci. :-)

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/08/2017** à **10:34**

Bonjour

J'ajoute que les professeurs de droits suivent l'actualité juridique dans leur domaine sur les différentes bases de données (Dalloz, LexisNexis, Lextenso, Lamy ...). Ils sont assurés de ne jamais passer à côté d'une jurisprudence importante surtout s'ils ont mis en place une veille automatique.

Par **LouisDD**, le **25/08/2017** à **11:35**

Salut !

Ahaha il faut dire que ce site est à mon sens très étrangement fait, faut vraiment savoir quoi chercher et quoi entrer pour trouver, et encore...

Mais c'est quand-même la base [smile3]

Au moins pour la rentrée vous vous en souviendrez ! ^^

Pour rejoindre Isidore, les profs suivent également ces revues, très spécialisées et très précises ! (qui sont vélin le bouquet de votre fac, dispo dans votre BU ou sur la BU numérique !)

A plus

Par **Fax**, le **25/08/2017** à **16:07**

Bonjour,

Vous avez également sur le site du Conseil d'État les analyses mensuelles de jurisprudences fichées au Lebon